

Arrêté n° 2025 - 38 portant délégation aux directeurs et directeurs adjoints des unités de recherche

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-2 et L713-1,

Vu le décret n°2012-1246 du 07 Novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

DECIDE

Article 1^{er} - Champ de la délégation :

Délégation de signature est donnée aux directeurs de laboratoires, et en cas d'absence ou d'empêchement, à leurs directeurs-adjoints respectifs, dans la limite des responsabilités de leur unité mixte de recherche (UMR) et de leur équipe d'accueil (EA) à l'effet de signer tous les actes relatifs à la **certification du service fait**, à :

Intitulé complet de l'unité de recherche	Acronyme	Nom du directeur	Directeur(s)-adjoint(s)	Label
Centre de Recherche Droit et Territoire(s)	CRDT	Denis JOUVE	Line TOUZEAU Jean-Michel BRICAULT	UR 3312
HABITER	HABITER	François BOST	Sandra MALLET	UR 2076
Centre de Recherche Interdisciplinaire Economie-Gestion	CRIEG	Franck-Dominique VIVIEN	Laetitia LETHIELLEUX	UR 6292
Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires	CRIMEL	Sophie CONTE	Bernard TEYSSANDIER	UR 3311
Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée	CIRLEP	Christine SUKIC	Thomas NICKLAS	UR 4299
Cognition, Santé, Société	C2S	Fabien GIERSKI	Stéphanie CAILLIES	UR 6291
Centre d'Etudes Juridiques sur l'Efficacité des Systèmes CONTinentaux	CEJESCO	Fabrice ROSA	Faroudja AIT AHMED	UR 4693
Centre d'Etude et de Recherche sur les Emplois et la Professionnalisation	CEREP	Suzanne EL HAGE	Marc FALCOZ	UR 4692
Centre d'Etudes et de Recherche en Histoire Culturelle	CERHIC	Isabelle POUTRIN	Nathalie BARRANDON	UR 2616
Résistance Induite et Bio-protection des Plantes	RIPB	Cédric JACQUARD	Florence FONTAINE	USC 1488
Groupe Oeno	LIVO	Yann VASSEROT (responsable d'équipe)	-	
Groupe d'Etude sur les	GEGENA	Gilles FRONTEAU	Nicolas BOLLOT	UR 3795

Géomatériaux et ENvironnements AnthroPisés				
Stress Environnementaux et BIoSurveillance des milieux aquatiques	SEBIO	Melissa PALOS LADEIRO	Aurélié BIGOT-CLIVOT	UMR I-02
Institut de Chimie Moléculaire de Reims	ICMR	Jean-Hugues RENAULT	Jean-Bernard BEHR	UMR 7312
Fractionnement des agro-ressources et environnement	FARE	Gabriel PAES	Caroline REMOND Gwenaëlle LASHERMES	UMR A 614
Institut de Thermique, Mécanique, Matériaux	ITheMM	Thierry DUVAUT	Samir ALLAOUI	UR 7548
MATériaux et Ingénierie Mécanique	MATIM	Boussad ABBES	Michael GILLIOT	UR 3689
Groupe de Spectroscopie Moléculaire et Atmosphérique	GSMA	Maud ROTGER	Virginie ZENINARI	UMR 7331
Centre de Recherche en STIC	CRESTIC	Alexandre PHILIPPOT	Bart LAMIROY	UR 3804
Laboratoire d'Informatique	LAB-I*	Hacène FOUCHAL	Olivier FLAUZAC	UR 4474
Laboratoire d'Informatique en Calcul Intensif et Image pour la Simulation	LICIIS	Luiz Angelo STEFFENEL	Laurent LUCAS	UR 3690
Laboratoire de Mathématiques de Reims	LMR	Laurent DI MENZA	François VIGNERON	UMR 9008
Groupe « Laboratoire de Recherche en Nanosciences » du L2N	L2N-LRN	Louis GIRAUDET (responsable d'équipe)	-	
Matrice Extracellulaire et Dynamique Cellulaire	MEDYC	Laurent DUCA	Stéphane BREZILLON	UMR 7369
BioSpectroscopie Translationnelle	BIOSPECT	Olivier PIOT	Cyril GOBINET	UR 7506
Biomatériaux et Inflammation en site Osseux	BIOS	Sophie GANGLOFF	Fany REFFUVEILLE	UR 4691
Pathologies Pulmonaires et Plasticité Cellulaire	P3Cell	Myriam POLETTE	Valérian DORMOY	UMR-S 1250
Pharmacologie et Pathologies Fragilisantes	PPF	Zoubir DJERADA	Laurent PIEROT	UR 3801
Vieillessement, Fragilité	VieFra	Rachid MAHMOUDI	Jean-Luc NOVELLA	UR 3797
Epidémiologie et circulation des parasites dans les environnements	ESCAPE	Jérôme DEPAQUIT	Damien JOUET	UR 7510
Infections cardiovasculaires virales et inflammation en pathologie humaine	CARDIOVIR	Laurent ANDREOLETTI	Fatma BERRI	UMR-S 1320
Immuno-Régulation des Maladies Auto-immunes inflammatoires et Cancer	IRMAIC	Stéphane POTTEAUX	Amélie SERVETTAZ Arnaud POMMIER	UR 7509
Performance, Santé, Métrologie, Société	PSMS	Philippe NOIREZ	William BERTUCCI Nicolas HOUEL	UR 7507

Article 2 – Documents signés :

Chaque délégataire transmet tous les mois la liste des documents signés par délégation.

Article 3 – Mentions obligatoires :

En application de la présente décision, tout acte précité signé par délégation devra comporter : le prénom, le nom et la qualité du signataire ainsi que la mention « Pour le président et par délégation ».

Article 4 - Durée :

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa publication, après transmission au recteur de l'académie Grand Est.

Elles se substituent à toutes autres dispositions antérieures ayant le même objet.

Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou la cessation de fonction du délégataire.

Article 5 - Publicité :

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera inscrit dans le recueil des actes administratifs de l'établissement et consultable sur le site Internet de l'université.

Fait à Reims,

le 04/04/2025



Christophe CLÉMENT

- Mis en ligne le : 04 1041 2025
- Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le : 04 1041 2025